



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 1^{er} juin 2026, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à greffe@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 1^{er} juin 2026.

Dérogation mineure no. 666

Chemin Moffat, lot 4 266 031, zone URA-8-L12, District de Knowlton-Victoria.

Nature et effets de la demande :

Demande de dérogation mineure visant à permettre la subdivision d'un lot en deux lots, dont la profondeur serait de 27,98 m.

En dérogation à l'annexe II du Règlement de lotissement no 597, laquelle prévoit, pour les lots desservis situés dans la zone URA-8-L12, une profondeur minimale de 30 m.

Donné à Lac-Brome
Ce 15 mai 2026

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.

Avocat Greffier